

## **ACHETER-LOUER.FR**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 455 853,12 euros  
Siège social : 3, avenue du Canada – Zone d'Activités de Courtaboeuf  
Parc Technopolis – Bâtiment Alpha – 91940 LES ULIS  
394 052 211 RCS EVRY

### **RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE** **AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité d'ACHETER-LOUER.FR (la « Société ») et de sa filiale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés d'ACHETER-LOUER.FR dudit exercice.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui ont été tenus à votre disposition, selon les modalités et dans les délais légaux.

#### **I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE LA FILIALE**

##### **1.1 Activité de la Société et du Groupe ACHETER-LOUER.FR**

Cotée sur Alternext Paris depuis juillet 2007, ACHETER-LOUER.FR offre aux professionnels de l'immobilier – agents immobiliers, promoteurs, constructeurs de maisons individuelles - des solutions marketing :

- Presse gratuite d'annonces immobilières et magazines sous marque blanche ;
- Site Internet de petites annonces de professionnels ;
- Outils de marketing direct numérique, de site responsive ainsi qu'une gamme complète d'applications web-mobiles ;
- Campagne e-mailing B to C et B TO B.

Le marché de la communication immobilière a connu un contexte difficile au cours de l'exercice 2015, les transactions immobilières s'établissant à un niveau comparable à celui de 2014. Sur le marché de la Presse gratuite, le principal concurrent reste LOGIC IMMO (Groupe SPIR).

Les principaux sites Internet concurrents sont Seloger.com, Leboncoin, Logic Immo, explorimmo.fr et Bien'ici « le site de la profession ».

Sur le marché des outils de marketing direct numérique, les concurrents sont essentiellement LOGIC IMMO, les WEB AGENCY et certains éditeurs de logiciels immobilier.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Acheter-Louer.fr est en baisse de 13,25 %, à 2 312 K€ en 2015 contre 2 665 K€ en 2014.

Les produits d'exploitation consolidés s'établissent à 3 305 K€ en 2015 pour 3 610 K€ en 2014, en baisse de 8,45 %.

- **Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2015**

- Augmentation de capital

En février 2015, la Société a réalisé une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 960 000,03 euros par voie d'émission de 8 727 273 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune au prix unitaire de souscription de 0,11 euro, soit avec une prime d'émission de 0,01 euro par action.

A l'issue de cette opération, le capital social s'élève à la somme de 4 531 631,20 € divisé en 45 316 312 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, souscrites en totalité et intégralement libérées.

- Restructuration de l'activité presse

En mars 2015, afin d'accélérer le passage du modèle papier vers le web, la société a procédé à un important plan de restructuration et d'économies ayant notamment conduit au départ de 30% de l'effectif salarié et impliqué une complète réorganisation de la Société avec, notamment, l'externalisation de tous les coûts fixes liés à son activité presse (PAO, Edition). Cette externalisation, qui induira une nouvelle baisse globale des charges de personnel et d'exploitation de l'ordre de 20% sur l'exercice 2016, devrait permettre de totalement variabiliser les coûts de cette activité et d'en assurer définitivement la rentabilité.

- Attributions gratuites d'actions devenues définitives

Le Conseil d'administration a constaté le caractère définitif des attributions gratuites d'actions au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société décidées par (i) le Directoire du 27 octobre 2010 (sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2008) et (ii) le conseil d'administration du 22 juillet 2011 (sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2011).

En conséquence, le capital a été augmenté par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres à concurrence de 26 900 euros, correspondant à l'émission de 269 000 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune attribuées définitivement aux bénéficiaires des plans dans les conditions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

A l'issue de cette opération le capital social s'élève à la somme de 4 558 531,20 €, divisé en 45 585 312 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

- Modification du mode de gouvernance

Le 30 juin 2015, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier le mode de gouvernance et de direction de la Société, par adoption de la structure de la société anonyme à directoire et conseil de surveillance. La société Septime et Messieurs Julien Romero et Morad Laachir ont été nommés en qualité de membres du Conseil de surveillance. Le Conseil de surveillance a désigné Monsieur Julien Romero en qualité de Président du Conseil de surveillance, et Monsieur Mourad Laachir en qualité de Vice-président.

Messieurs Laurent Campagnolo et Norbert Alvarez ont été respectivement désignés Président et membre du Directoire (cf. §VI du présent rapport).

Aucun autre évènement significatif intervenu au cours de l'exercice écoulé ne nous semble devoir être signalé.

• **Evènements significatifs intervenus depuis le début de l'exercice en cours**

- Réduction du capital

L'assemblée générale du 23 mai 2016 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 4 102 678,08 euros pour le ramener de 4 558 531,20 euros à 455 853,12 euros afin d'apurer, à due concurrence, les pertes cumulées de la Société par voie de minoration de la valeur nominale des 45 585 312 actions composant le capital de la Société, laquelle a été ramenée de 0,10 euro à 0,01 euro.

Cette opération permet notamment de rétablir la possibilité pour la Société de réaliser une ou plusieurs augmentations de capital à un prix d'émission cohérent par rapport à l'évolution du cours de l'action Acheter-Louer.FR sur Alternext Paris.

A l'issue de cette opération le capital social s'élève à la somme de 455 853,12 €, divisé en 45 585 312 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

- Accord avec les principaux créanciers

La Société a conclu avec ses principaux créanciers un accord pour traiter son endettement et renforcer ses fonds propres.

Ainsi, la Société s'est engagée d'ici le 5 août 2016 à réaliser une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à son capital, dans le cadre d'un placement privé le cas échéant, par usage des délégations financières en vigueur au profit du Directoire.

Cette augmentation de capital, d'un montant global brut, prime d'émission incluse, au moins égal à 312 K€ sera notamment souscrite par une partie des principaux créanciers, les autres créanciers ne participant pas à cette augmentation de capital ayant accordé des délais de règlements au-delà de l'exercice 2016. En particulier, la Société a obtenu de la CCSF un plan d'apurement pour le règlement de ses dettes fiscales et sociales dont le respect est garanti par un nantissement sur le fonds de commerce de la Société.

Par ailleurs et indépendamment du traitement de son endettement, la Société s'est engagée à mandater une banque d'affaires pour rechercher une ligne de financement destinée à consolider ses fonds propres notamment dans le but de financer le développement de sa nouvelle activité internet dénommée « performance immo ».

- Lancement de la nouvelle offre « Performance immo »

Afin de répondre aux besoins des professionnels de l'immobilier et de se différencier par rapport aux autres acteurs du marché, Acheter-louer.fr a mis en place une nouvelle offre commerciale de marketing digital, « PERFORMANCE IMMO », permettant de générer des contacts qualifiés de particuliers en recherche immobilière ou souhaitant vendre leur bien.

Cette stratégie qui a commencée à être déployée fin 2015, devrait être fortement porteuse de valeur pour l'ensemble de la société sur 2016 et sur les prochaines années.

Aucun autre évènement significatif intervenu depuis le début de l'exercice en cours ne nous semble devoir être signalé.

- **Activités en matière de recherche et développement**

Il n'y a pas eu de frais de recherche engagés au cours de l'exercice. Les frais de développement ont été activés en 2015 à hauteur de 638 K€ contre 786 K€ en 2014.

- **Progrès réalisés et difficultés rencontrées / Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société a conduit en 2015 un important plan de réduction des coûts et des effectifs, afin d'accélérer le passage du modèle papier vers le web. Ce plan a conduit au départ de 30% de l'effectif salarié et impliqué une complète réorganisation de la société. Elle est ainsi parvenue à générer environ 750 K€ d'économies par an, dont 400 K€ au titre des frais de personnel et 350 K€ en matière de charges d'exploitation.

L'effet positif de cette démarche globale ayant impliqué un changement d'organisation et de gouvernance devrait être visible en 2016. Par contre celle-ci a fortement pesé sur les performances de l'année 2015 en induisant des charges importantes, en consommant la trésorerie, en mobilisant fortement les équipes dirigeantes anciennes et nouvelles et en handicapant l'activité et le développement commercial dans un contexte toujours fortement concurrentiel.

Après une année de réorganisation, la Société va achever sa mutation au cours du premier semestre 2016, ce qui devrait lui permettre de retrouver de meilleures performances en 2016 et 2017 :

- La nouvelle organisation et une nouvelle gouvernance opérationnelle tournée vers le développement sont désormais en place : les équipes et les nouveaux dirigeants peuvent ainsi consacrer toute leur énergie au déploiement commercial sur l'ensemble de la France.
- La variabilisation des coûts de production de la presse permettra d'en assurer une meilleure rentabilité au cours des prochains mois.

- De nouveaux services de marketing digital à la performance sont actuellement commercialisés par Acheter-louer.fr. Cette nouvelle orientation de la société pourrait constituer à l'avenir un relais de croissance et apporter une alternative crédible aux offres de la concurrence.

La Société devra renforcer ses fonds propres pour maintenir le développement de ses activités et pouvoir commercialiser ses nouveaux produits fondés sur le marketing à la performance. Ce renforcement pourrait notamment prendre la forme d'une augmentation de capital en numéraire, par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à son capital.

## **1.2 Situation financière de la Société et du Groupe**

- **Situation financière de la Société**

Au 31 décembre 2015, le montant des capitaux propres de la Société s'élève à 6 456 742 € pour un capital social d'un montant de 4 558 531,20 à cette date et contre un montant des capitaux propres s'établissant à 8 439 842 € au 31 décembre 2014.

Le montant des dettes financières s'élève à 3 655 € au 31 décembre 2015, contre 3 313 € au 31 décembre 2014. Le montant total des dettes s'élève à 2 028 990 € au 31 décembre 2015 contre 2 400 902 au 31 décembre 2014.

- **Situation financière du Groupe**

Au 31 décembre 2015, le montant des capitaux propres consolidés du Groupe s'élève à 5 727 K€ contre 7 968 K€ au 31 décembre 2014.

Le montant de la dette financière consolidée du Groupe s'élève à 4 K€ au 31 décembre 2015 contre 4 K€ au 31 décembre 2014. Celui de la dette consolidée s'élève à 2 117 K€ contre 2 469 K€ au 31 décembre 2014.

La trésorerie consolidée au 31 décembre 2015 est de 197 K€ contre 185 K€ au 31 décembre 2014.

## **1.3 Description des principaux risques**

- **Risques liés aux clients**

L'offre commerciale de la Société étant ciblée vers les professionnels de l'immobilier, la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisée auprès de personnes morales.

Aucun client ne représente individuellement une part significative du chiffre d'affaires de la Société, et celle-ci n'est donc pas confrontée à un risque de dépendance forte vis-à-vis d'un client spécifique.

La situation économique avait touché fortement les agences immobilières en 2009. Un grand nombre de fermetures d'agences avait eu lieu, de même qu'au premier semestre 2010. Une nouvelle dégradation de l'environnement économique en 2016 et de la situation des agents immobiliers constituerait un risque important pour la société.

- **Risques liés aux contrats de partenariat**

La Société a conclu de nombreux contrats de partenariats et accords non exclusifs avec des groupes immobiliers nationaux ou régionaux ainsi qu'avec des partenaires présents sur Internet lui permettant d'offrir des services complémentaires à son offre. Ces partenariats sont conclus pour une durée de 1 à 2 ans.

Aucune assurance ne peut être donnée pour l'avenir quant à la qualité de ces relations, au fonctionnement, au renouvellement ou à la pérennité des différents accords conclus.

- **Risques liés à la faculté de s'adapter aux fluctuations de l'activité**

La société a vécu en 2009 une année de forte contraction de son activité, suivie d'un redémarrage entre 2010 et 2014. Une nouvelle contraction en 2016 constituerait un risque.

- **Risques liés à la conjoncture du marché immobilier**

L'activité de la Société dépend indirectement de la santé du marché immobilier ancien qui après avoir traversé une période de crise sévère en 2009 s'est nettement redressé entre 2010 et 2011, puis a connu une nouvelle baisse en 2012 et une stagnation en 2013, 2014 et 2015.

- **Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes-clés**

Le succès d'ACHETER-LOUER.FR repose en partie sur la qualité et l'implication de ses dirigeants, Messieurs Laurent CAMPAGNOLO et Norbert ALVAREZ. Leur départ pourrait avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société.

Toutefois, la Société considère qu'une grande partie des fonctions assumées par les dirigeants pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant, après une période d'adaptation et/ou de formation.

- **Risques liés à la dépendance vis-à-vis de fournisseurs**

ACHETER-LOUER.FR n'a pas de risques majeurs vis à vis de ses fournisseurs.

- **Risques liés à la situation financière de la Société**

Le niveau actuel des fonds propres et de la trésorerie de la Société pourrait être insuffisant pour envisager le maintien du développement de ses activités et pour pouvoir commercialiser ses nouveaux produits fondés sur le marketing à la performance. Compte tenu de cette situation, la Société a décidé d'examiner plus activement les options de financement les plus opportunes, y compris sous la forme d'augmentations de capital, par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à son capital.

#### **1.4 Activité de la filiale EDITIONS PARIS IMMOBILIER (EPI)**

EDITIONS PARIS IMMOBILIER SARL est un spécialiste de la vente d'espaces d'annonces immobilières sur PARIS intra-muros, détenues à 99,9 % par Acheter-louer.fr.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 186 045 € au 31 décembre 2015 contre 235 583 € au 31 décembre 2014, soit une baisse de 21,02 %.

Le chiffre d'affaires d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER s'est élevé au titre de l'exercice 2015 à 143 134 € en baisse de 4,57 % par rapport à un chiffre d'affaires à 150 010 € réalisé au cours de l'exercice 2014.

Après déduction des charges d'exploitation qui se sont élevées à 364 745 € (contre 268 334 € en 2014), le résultat d'exploitation se traduit par une perte de (178 700) €, contre une perte de (32 752) € au titre de l'exercice 2014.

Le résultat financier est une perte de (400) € contre une perte de (697) € en 2014.

Le résultat exceptionnel est une perte de (61 583) € contre un bénéfice de 159 115 € en 2014.

Le résultat net d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER pour l'exercice 2015 est une perte de (240 682) €, contre un bénéfice de 125 666 € au titre de l'exercice 2014.

##### **➤ Evènements significatifs depuis le début de l'exercice écoulé**

En 2015, EDITIONS PARIS IMMOBILIER a signé un contrat d'intéressement au chiffre d'affaires web réalisé par la société Acheter-louer.fr avec des clients et prospects présents sur le territoire géographique d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER.

Le 30 juin 2015, l'assemblée générale ordinaire d'EDITIONS PARIS IMMOBILIER a décidé de nommer Messieurs Laurent Campagnolo et Norbert Alvarez en qualité de nouveaux co-gérants en remplacement de Monsieur Fabrice Rosset, démissionnaire.

Il a été décidé de convertir en fin d'année 2015 le magazine « PARIS IMMOBILIER » en plusieurs magazines personnalisés pour les groupements d'agences immobilières parisiennes. Ce nouveau concept a été mis en place début 2016.

Aucun autre évènement significatif intervenu depuis le début de l'exercice écoulé ne nous semble devoir être signalé.

## **II. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**

### **2.1. Comptes sociaux de la Société Acheter-louer.fr**

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2015, exclusivement réalisé en France, s'est élevé à 2 352 933 €, à comparer à un chiffre d'affaires d'un montant de 2 677 591 € au titre de l'exercice 2014, soit une baisse de 12%.

Les produits d'exploitation de la Société s'élèvent à 3 303 074 € au 31 décembre 2015 contre 3 536 912 € au 31 décembre 2014, soit une baisse de 6,60 % impactant sensiblement la marge brute.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux provisions sur immobilisations incorporelles atteint (579) K€ pour l'année 2015. Au second semestre 2015, la perte a été réduite de 62% par rapport au premier semestre, notamment grâce au redressement des produits d'exploitation et aux premiers effets du plan de restructuration.

La Société a comptabilisé une importante dotation aux provisions sur immobilisations incorporelles portant sur un fichier d'abonnés pour un montant 2 161 K€, qui traduit une contraction potentiellement temporaire du portefeuille des abonnés, conséquence des contraintes et modifications décrites ci-dessus.

Après déduction des charges d'exploitation (y compris la dotation aux provisions sur immobilisations incorporelles) qui se sont élevées à 6 043 113 € (contre 3 309 918 € en 2014), le résultat d'exploitation 2015 se solde par une perte de (2 740 039) € à comparer à un résultat d'exploitation bénéficiaire d'un montant de 226 994 € en 2014.

Le résultat financier de l'exercice 2015 est une perte de (7 174) €, à comparer à un bénéfice de 56 289 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice 2015 est une perte de (2 747 213) €, à comparer à un résultat courant avant impôts de 283 283 € réalisé au cours de l'exercice 2014.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2015 est une perte de 143 158 € contre une perte de (86 368) € en 2014.

Le résultat net de l'exercice 2015 est une perte d'un montant de (2 890 371) € (contre un bénéfice d'un montant de 196 915 € en 2014) en raison notamment des coûts exceptionnels liés à la restructuration et des dotations aux provisions sur immobilisations incorporelles.

## **2.2. Comptes consolidés**

La société mère, ACHETER-LOUER.FR, consolide la société EDITIONS PARIS IMMOBILIER, filiale à 99,63%, selon la méthode de l'intégration globale.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le montant consolidé des produits d'exploitation s'élève à 3 305 K€ contre 3 610 K€ au 31 décembre 2014, soit une baisse de 8,45 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au cours dudit exercice s'élève à 2 312 K€ contre 2 665 K € au titre de l'exercice 2014, soit une baisse de 13,25 %.



Les charges d'exploitation s'élèvent à (6 243) K€ en 2015 contre (3 435) K€ en 2014 et se ventilent de la manière suivante :

	2015	2014
Charges de personnel :	(1 391) K€	(1 389) K€
Autres charges d'exploitation :	(1 391) K€	(1 314) K€
Impôts et taxes :	(43) K€	(66) K€
Amortissement et dotations nettes de reprises de provisions :	(3 418) K€	(664) K€
Total	(6 243) K€	(3 435) K€

Le résultat d'exploitation consolidé se traduit par une perte de (2 938) K€ en 2015 contre 175 K€ en 2014.

Le résultat financier est une perte de (8) K€ contre un bénéfice de 56 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel est une perte de (205) K€ contre une perte de (102) K€ en 2014.

Au 31 décembre 2015, le résultat net consolidé déficitaire du Groupe s'établit à (3 150) K€, de même que le résultat net consolidé part du groupe de 2015 déficitaire de (3 149) K€ à comparer à celui au 31 décembre 2014 bénéficiaire de 128 K€.

En K€	2015	S2 2015	S1 2015	Variation S2 2015 / S1 2015	2014	Variation 2015 / 2014
Produits d'exploitation consolidés	3 305	1 776	1 529	16%	3 610	-8%
Résultat d'exploitation consolidé avant dotation aux provisions sur immobilisations incorporelles	-777	-212	-565	-62%	175	na
Résultat d'exploitation consolidé	-2 938	-2 373	-565	na	175	na
Résultat courant consolidé	-2 946	-2 377	-569	na	231	na
Résultat net consolidé	-3 149	-2 451	-698	na	128	na

La trésorerie du Groupe s'établit à 197 K€ au 31 décembre 2015, contre 185 K€ au 31 décembre 2014.

Les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à la clôture de l'exercice à 5 727 K€ contre 7 968 K€ au 31 décembre 2014.

### **2.3. Proposition d'affectation du résultat net de l'exercice**

Le résultat d'ACHETER-LOUER.FR pour l'exercice 2015 est une perte qui ressort à (2 890 371) €, et que nous vous proposons d'affecter au compte de report à nouveau qui serait ainsi porté de (4 397 706) € à (7 288 077) €.

### **2.4. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices**

Conformément à la loi, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

## **2.5. Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (**Annexe n°1**).

## **2.6. Délais de règlement**

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 411-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans les tableaux ci-après, de la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance.

- Au 31/12/2015

(En €)	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir <sup>1</sup>	0	188 396	0	188 396
Dettes échues <sup>2</sup>	0	63 716	344 598	408 313
Montant total TTC <sup>3</sup>	0	252 111	344 598	596 709

(3) Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

- Au 31/12/2014

(En €)	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir <sup>1</sup>	0,00	230 820,48		230 820,48
Dettes échues <sup>2</sup>	0,00	78 063,87	422 197,71	500 261,58
Montant total TTC <sup>3</sup>	0,00	308 884,35	422 197,71	731 082,06

(1) Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

(2) Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

(3) Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

## **III. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de sa filiale.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan (cf. § 4.4 de l'annexe des comptes sociaux).

Conformément à l'article L.233-6 du nouveau Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice écoulé.

#### **IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

##### **4.1 Capital social**

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élevait à 4 558 531,20 €, divisé en 45 585 312 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune.

A la date du présent rapport, et compte tenu de la réduction du capital social décidée par l'assemblée générale du 23 mai 2016, le capital s'élève à 455 853, 12 €, divisé en 45 585 312 actions de 0,01 € de valeur nominale chacune.

##### **4.2 Evolution de capital social**

Depuis le début de l'exercice écoulé, le capital social a évolué comme suit :

Date	Opération	Nombre d'action avant	Nombre d'action après	Valeur nominale	Montant du capital
23/02/2015 <sup>(1)</sup>	Augmentation de capital	36 589 039	45 316 312	0,10 €	4 531 631,20 €
29/06/2015 <sup>(1)</sup>	Attribution définitive d'actions gratuites	45 316 312	45 585 312	0,10 €	4 558 531,20 €
23/05/2016	Réduction de capital	45 585 312	45 585 312	0,01 €	455 853,12 €

(1) Date de constatation de l'augmentation de capital

Il est renvoyé au paragraphe 1.1 ci-dessus pour de plus amples précisions sur ces opérations.

##### **4.3 Actionnaires détenant plus de 5% au 31 décembre 2015**

En application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 31 décembre 2015 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
ELIXIS DIGITAL	9 642 714	21,3%	9 642 714	21,1%
PUBLIC	35 673 598	78,7%	36 106 086	78,9%
TOTAL	45 316 312	100,0%	45 748 800	100,0%

À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire que celui mentionné dans le tableau ci-dessus, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société au 31 décembre 2015 et aucune modification dans la répartition du capital n'a été portée à la connaissance de la Société depuis cette date.

## **4.4 Capital potentiel**

### **4.4.1. Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions**

Depuis le début de l'exercice écoulé, le Directoire n'a procédé à la mise en place d'aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions. Il n'existait aucune option en vigueur au cours de l'exercice écoulé. Conformément aux dispositions légales, les informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions figurent dans le rapport spécial du Directoire établi en application des dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce.

### **4.4.2. Information sur les attributions gratuites d'actions**

Depuis le début de l'exercice écoulé, le Directoire n'a procédé à la mise en place d'aucun plan d'attribution d'actions gratuites. Le conseil d'administration a procédé à la constatation du caractère définitif des plans d'actions gratuites encore en vigueur (cf. §1 ci-dessus « événements significatifs de l'exercice »). Au 31 décembre 2015, aucun plan n'était encore en vigueur. Conformément aux dispositions légales, les informations sur les plans d'attribution gratuite d'actions sont contenues dans le rapport spécial du Directoire prévu à l'article L225-197-4 du Code de commerce.

### **4.4.3 Information sur les valeurs mobilières donnant accès au capital**

Depuis le début de l'exercice écoulé, la Société n'a procédé à aucune émission de valeurs donnant accès au capital de la Société. Aucune valeur mobilière de la Société donnant accès au capital n'était en vigueur au cours de l'exercice écoulé.

### **4.3.4 Information sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE).

## **4.5 Auto détention - Autocontrôle**

La Société ne détient aucune de ses propres actions et n'a procédé depuis le début de l'exercice écoulé à aucune acquisition ou cession de ses propres actions.

Conformément aux dispositions de l'article R.233-19 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a procédé, au cours de l'exercice écoulé, à aucune aliénation en application des dispositions de l'article L.233-29 du Code de commerce relatif aux participations réciproques.

## **4.6 Evolution du cours de bourse**

Nous vous rappelons que les actions ACHETER-LOUER.FR sont admises à la cotation sur le marché Alternext Paris depuis le 23 juillet 2007 (Code ISIN FR0010493510 – Mnémonique : ALALO).

Le cours d'introduction en bourse était de 5,30 €.

Au 25 mai 2016, date de l'établissement de ce rapport par le directoire de la Société, l'action d'ACHETER-LOUER.FR cotait 0,04 € soit une capitalisation boursière de 1,82 M€. Au 31 décembre 2015, l'action d'ACHETER-LOUER.FR cotait 0,05 €, soit une capitalisation totale de 2,28 M€.

Depuis le début de l'exercice écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :



## V. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

### 5.1. Ressources humaines

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 22 salariés au 31 décembre 2015 contre 26 au 31 décembre 2014, tous employés en France.

L'ensemble des salariés du Groupe est localisé sur le site des ULIS (91).

### 5.2. Actionnariat salarié

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a procédé à aucune acquisition d'action destinée aux salariés.

Au 31 décembre 2015, la Société n'a mis en place aucun plan d'épargne entreprise permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

Enfin, les salariés ne détiennent directement ou indirectement aucune action de la Société qui serait soumise à une clause d'incessibilité prévue par la réglementation en vigueur à l'exception des actions attribuées gratuitement en application des dispositions des articles L225-197-4 du Code de commerce qui sont soumises à une période d'incessibilité de deux ans à compter de la date d'attribution définitive desdites actions.

## VI. MANDATAIRES SOCIAUX

### 6.1 Mandataires sociaux au 31 décembre 2015

Nom	Date de nomination / renouvellement du mandat	Date d'échéance	Fonction principale dans la Société	Fonction principale exercée en dehors du Groupe	Mandat ou fonctions exercés hors de la Société
Laurent CAMPAGNOLO	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Président du Directoire Directeur général délégué	-	Néant
Norbert ALVAREZ	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Membre du Directoire et Directeur Général	-	Néant
Julien ROMERO	AG du 30/06/2015	23/05/2016 (*)	Président du Conseil de surveillance	-	PDG d'Elixis
Mourad LAACHIR	AG du 30/06/2015	23/05/2016 (*)	Vice Président du Conseil de surveillance	-	DG d'elixis
SEPTIME représentée par Augustin VATUS	AG du 30/06/2015	23/05/2016 (*)	Membre du Conseil de surveillance	-	DG d'Elixis

(\*) Les membres du Conseil de surveillance, démissionnaires, ont été remplacés par l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2016 (cf. tableau figurant au §6.2 ci-après)

### 6.2 Mandataires sociaux depuis le 23 mai 2016

Nom	Date de nomination / renouvellement du mandat	Date d'échéance	Fonction principale dans la Société	Fonction principale exercée en dehors du Groupe	Mandat ou fonctions exercés hors de la Société
Laurent CAMPAGNOLO	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Président du Directoire Directeur général délégué	-	Néant
Norbert ALVAREZ	CS du 30/06/2015	30/06/2021	Membre du Directoire et Directeur Général	-	Néant
Julien TELLIER	AG du 23/05/2016	AGOA sur les comptes 2020(*)	Président du Conseil de surveillance Responsable commercial	-	Néant
Miguel Angel ALVAREZ FERNANDEZ	AG du 23/05/2016	AGOA sur les comptes 2020(*)	Vice Président du Conseil de surveillance	-	Néant
SCI L'EGLANTIER représentée par Catherine CAMPAGNOLO	AG du 23/05/2016	AGOA sur les comptes 2020(*)	Membre du Conseil de surveillance	-	Gérante de l'EURL Les Écuries Du Val D'automne

(\*) Nommés en remplacement des membres du Conseil de surveillance, démissionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2016

## VII. AUTRES INFORMATIONS

### 7.1 Charges somptuaires (art. 223 *quater* et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 *quater* et 39-4 du Code général des impôts.

## **7.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts à l'exception des frais suivants :

- Pénalité, Amendes : 37 201 euros;
- Taxes sur les voitures particulières des sociétés : 0 € ;
- Provisions et charges à payer non déductibles : 0 €

## **7.3 Succursales**

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, il est précisé qu'à la date du présent rapport, la Société ne dispose d'aucune succursale.

## **VIII. TABLEAU DES DELEGATIONS FINANCIERES**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire en matière d'augmentations de capital est annexé au présent rapport (**Annexe n°2**). Ce tableau indique, le cas échéant, l'utilisation faite de ces délégations.

## **IX. DECISION A PRENDRE - RATIFICATION DU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Conformément aux stipulations de l'article 4 des statuts de la Société, nous soumettons à votre approbation une résolution tendant à ratifier la décision du conseil de surveillance du 30 juin 2015 de transférer le siège social au 3 avenue du Canada - Zone d'Activités de Courtaboeuf Parc Technopolis - Bâtiment Alpha - 91940 Les Ulis, et la modification consécutive de l'article 4 des statuts.

*ooOoo*

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver.

Le Directoire

**ANNEXE 1 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>Nature des Indications (en €) / Périodes</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) <i>Capital social</i>	4 558 531	3 658 904	3 158 903	1 051 854	721 949
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>	45 585 312	36 589 039	31 589 031	10 518 537	7 219 489
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>			5 000 008		
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	2 352 933	2 677 591	3 030 012	4 057 503	4 224 179
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>	55 027	762 236	631 703	293 290	-233 021
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	55 027	762 236	706 910	293 290	-233 021
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-2 890 371	196 915	114 930	-336 652	-1 057 656
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>		0	0	0	-0
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	-0	0		-0	-0
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>	22	25	26	27	37
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>	938 602	945 065	969 907	1 209 651	1 337 313
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	389 222	373 146	391 502	499 624	537 549



**ANNEXE 2 - TABLEAU DES AUTORISATIONS FINANCIERES**

Autorisation	Source de l'autorisation	Durée	Montant nominal maximum d'émission	Caractéristiques particulières de l'opération	Utilisation de l'autorisation
(1) Augmentation du capital social, par émission d'actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.	AGM du 30 juin 2015 (8 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (30 août 2017)	3 000 000 € (Plafond spécifique et plafond maximum global)	Le montant total des augmentations de capital ne peut être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices existant lors de l'augmentation de capital.	-
(2) Augmentation du capital par émission d'actions ordinaires et/ ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de Créance avec suppression du droit préférentiel de souscription.	AGM du 30 juin 2015 (9 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (30 août 2017)	3 000 000 € Dans la limite du plafond global visé au (1)	Le prix d'émission des titres doit être fixé dans une fourchette comprise entre 65% et 130% de la moyenne, éventuellement pondérée, des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant le jour de la fixation du prix d'émission	-
Autorisation d'augmenter le montant des émissions visées au (1) et (2) ci-dessus en cas de demandes excédentaires.	AGM du 30 juin 2015 (10 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (30 août 2017)	3 000 000 € Dans la limite du plafond global visé au (1)	Augmentation du nombre de titres à émettre dans le délai de 30 jours à compter de la clôture des souscriptions, dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.	-
Augmentation du capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de Commerce.	AGM du 30 juin 2015 (11 <sup>ème</sup> résolution)	18 mois (30 décembre 2016)	Dans la limite du plafond global visé au (1)	Le prix d'émission des titres doit être fixé dans une fourchette comprise entre 65% et 130% de la moyenne, éventuellement pondérée, des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant le jour de la fixation du prix d'émission.	-
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM du 30 juin 2015 (12 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (30 août 2017)	Dans la limite de 20% du capital social par an et du plafond global visé au (1)	Le prix de souscription des titres émis doit être fixé dans une fourchette comprise entre 65% et 130% de la moyenne des cours de clôture constatés sur une période de 10 jours de bourse consécutifs, prise dans les trois mois précédant le jour de la fixation du prix d'émission	-
Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux.	AGM du 24 juin 2013 (12 <sup>ème</sup> résolution)	38 mois (24 août 2016)	Dans la limite du plafond global visé au (1)	Les options de souscription et les options d'achat consenties ne peuvent donner droit à un nombre total d'actions supérieur à 10 % du capital social.	-
Autorisation au Conseil d'administration de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux.	AGM du 24 juin 2013 (13 <sup>ème</sup> résolution)	38 mois (24 août 2016)	-	Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne peut être supérieur à 10% du capital social.	-
Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise.	AGM du 30 juin 2015 (13 <sup>ème</sup> résolution)	18 mois (30 décembre 2016)	12 000 € dans la limite du plafond global visé au (1)	-	-